

Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs

Un territoire organisé autour des pôles urbains de la Chaux-de-Fonds et du Locle

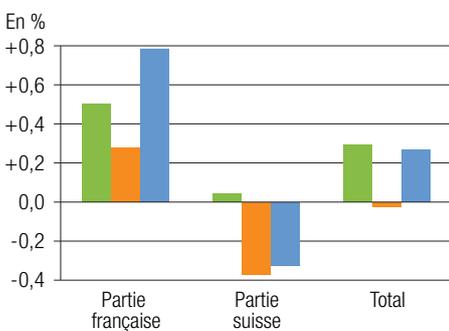
Le profil démographique et économique différencie les parties française et suisse qui composent le territoire de coopération des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs. Une partie française peu dense mais en pleine croissance démographique côtoie une partie suisse comptant un marché du travail très attractif. Les relations entre ces deux versants se concrétisent notamment par le travail frontalier. Ce vecteur de coopération, incontournable pour l'équilibre et le développement de ce territoire, contribue à l'attractivité résidentielle du côté français et au maintien d'un tissu industriel fort du côté suisse.

Démographie: une partie suisse dense mais perdant des habitants

Situé au cœur de l'Arc jurassien, le territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs (AUD) s'étend sur une superficie de 2000 km² pour 143 250 habitants en 2019 (soit 8 % de la population de l'Arc jurassien).

Baisse de la population côté suisse

Evolution annuelle moyenne de la population (%/an), 2013-2019



■ Solde naturel ■ Solde migratoire ■ Total

Sources: Insee, Recensements de la population 2013 et 2019 - Etat civil; OFS, Statistique de la population et des ménages 2013 et 2019.

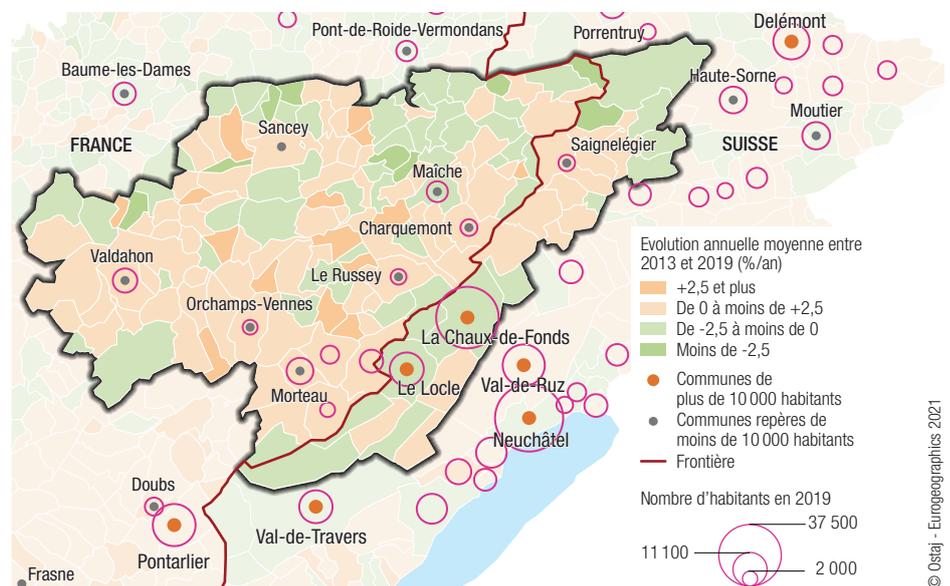
Du sud au nord, sur 50 kilomètres, le Doubs délimite les territoires français et suisse et sépare deux parcs naturels établis sur chacune de ses deux rives. Ce territoire de moyenne montagne, peu artificialisé (3,4 %), est à la fois le moins peuplé et le plus vaste des territoires de coopération. Sa population, qui vit en moyenne à 850 m d'altitude, se concentre autour de la frontière dans les villes suisses de La Chaux-de-Fonds et du Locle qui forment une agglomération de 50 000 habitants en 2019 où 75 % de la population suisse du territoire réside. Les communes françaises, frontalières et voisines, de Morteau (6850

habitants), Villers-le-Lac (5750 habitants) et les Fins (3200 habitants) constituent le pôle secondaire du territoire, où la partie française se démarque de la partie suisse par son caractère rural et sa faible densité: 50 habitants au km² contre 127 habitants au km² dans la partie suisse.

Entre 2013 et 2019, sous l'effet d'un solde naturel excédentaire, la population du territoire Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs a augmenté de +0,3 % par an en moyenne, cette progression est moindre que celle de l'Arc jurassien franco-suisse: +0,5 %.

Forte croissance de la population sur l'axe Valdahon-Morteau

Evolution annuelle moyenne (%/an) de la population et population des communes de plus de 2000 habitants



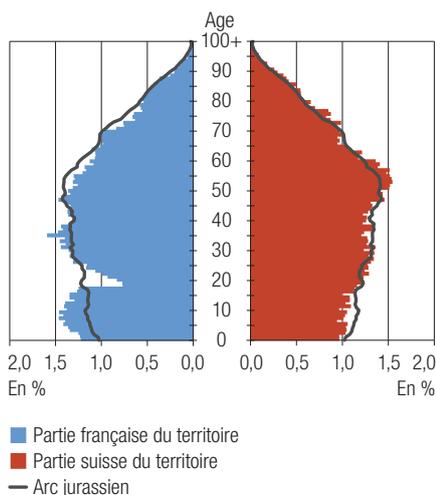
Sources: Insee, Recensements de la population 2013 et 2019; OFS, Statistique de la population et des ménages 2013 et 2019.

Cet espace de coopération se caractérise par une forte intégration de la gouvernance transfrontalière, avec l'Agglomération urbaine du Doubs, unique exemple dans l'Arc jurassien de structuration institutionnelle. Organisé en groupement local de coopération transfrontalière, il permet de poser les bases d'un projet de territoire commun via le futur schéma de coopération transfrontalière. A plus grande échelle, le Parc naturel régional du Doubs (Suisse) et le nouveau Parc naturel régional du Doubs Horloger (France) intègrent des préoccupations transfrontalières dans leurs chartes et leurs objectifs de travail.

www.arcjurassien.org

Une population plus jeune côté français

Répartition de la population du territoire, par âge et par pays, 2019



Sources : Insee, Recensement de la population 2019; OFS, Statistique de la population et des ménages 2019.

Dans la partie française, la croissance démographique durant cette période repose à la fois sur le solde naturel et migratoire. L'excédent naturel contribue pour +0,5 % à la croissance de la population et l'excédent migratoire pour +0,3 %. Ils s'expliquent par la présence d'une population assez jeune avec 31 % de jeunes de moins de 25 ans pour 17 % de personnes de 65 ans et plus; à laquelle s'ajoute l'arrivée de jeunes actifs du fait des importantes opportunités professionnelles qu'offre le marché du travail en Suisse.

À l'inverse sur la partie suisse, une personne sur cinq a 65 ans ou plus et le solde migratoire ne permet plus le renouvellement de la population. Sur la période 2013-2019, le solde naturel est à peine positif et ne compense pas le solde migratoire négatif. Les villes de la Chaux-de-Fonds et du Locle perdent des habitants essentiellement sous l'effet de leur solde migratoire défavorable. Le nord du territoire, situé dans le canton du Jura, gagne quant à lui des habitants dans une dynamique de soldes migratoire et naturel légèrement excédentaires.

Logements : appartements côté suisse, maisons individuelles côté français

En 2019, le territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs dénombre 76 000 logements, soit 8 % du parc total de l'Arc jurassien. Le parc de logements est majoritairement, à 80 % constitué de résidences principales. Il se démarque par son ancienneté: 28 % des logements datent d'avant 1919 contre 18 % sur l'ensemble de l'Arc jurassien c'est le territoire de coopération où le parc très ancien est le plus présent. Du côté suisse, cette proportion est encore plus élevée (38 %).

Le parc de logements est réparti presque à parts égales des deux côtés de la frontière. L'habitat de la partie française est plutôt dispersé et ne dépasse pas 25 logements au km². Près de la moitié de ces logements ont une surface minimum de 100 m². La

demande reste majoritairement tournée vers la maison individuelle qui comprend 64 % du parc en 2019. La partie suisse se distingue par un habitat de forte densité, 72 logements au km². L'habitat collectif, en moyenne moins spacieux, est prédominant. La part des maisons individuelles est de seulement 15 % du parc.

Le parc de logements est en croissance, +0,9 % en moyenne par an entre 2013 et 2019, à un rythme proche de celui de l'ensemble de l'Arc jurassien. L'augmentation est vive dans la partie française, +1,2 % par an, plus faible en Suisse, +0,6 %. Cette variation reflète les spécificités régionales, autant spatiales que démographiques, de chaque côté de la frontière.

Equipements commerciaux : une offre comparable à celle de l'Arc jurassien

Le territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs abrite 37 hypermarchés et supermarchés en 2020, dont une majorité située du côté français. Toutefois, leur densité par habitant est quasiment identique de part et d'autre de la frontière, soit 2,5 établissements pour 10 000 habitants, ce qui correspond également à la moyenne de l'Arc jurassien. La plupart de ces commerces sont implantés près de la frontière et concentrés dans les villes de La Chaux-de-Fonds, du Locle et de Morteau.

Le territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs offre une capacité d'accueil de 860 chambres d'hôtels, dont les trois quarts se situent dans les deux villes de la partie suisse. D'une manière générale, l'offre touristique du territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs est moins fournie que dans les autres territoires de coopération et ne représente que 6 % de l'offre totale de l'Arc jurassien en 2020.

Une offre en hébergement touristique centrée sur l'hôtellerie

Capacité touristique et densité en grandes surfaces, 2019

		Hôtels		Campings		Supermarchés et hypermarchés	
		Chambres	Densité	Places	Densité	Nombre	Densité
Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs	Partie française	262	33,5	298	38,1	21	2,7
	Partie suisse	606	93,2	432	66,4	16	2,5
	Total	868	60,6	730	51,0	37	2,6
Arc jurassien	Partie française	5 683	71,6	8 133	102,4	193	2,4
	Partie suisse	8 632	88,7	3 466	35,6	677	2,5
	Total	14 315	81,0	11 599	65,6	870	2,5

Sources : Insee, Base permanente des équipements 2019, population légales 2019; OFS, Statistique structurelle des entreprises 2019, Statistique de l'hébergement touristique.

Note de lecture

Densité : indicateur rapporté à 10 000 habitants.

La densité en hôtels ou campings ou densité touristique est le rapport entre le nombre de lits ou places offerts et la population résidente. Elle permet de quantifier la multiplication théorique de la population en période d'afflux touristique du fait des équipements touristiques que sont les hôtels et campings.

Emploi : une économie portée par l'industrie horlogère

Les deux versants du territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs affichent un profil très contrasté en termes d'emploi. En effet, ce territoire recense 67 000 emplois en 2019, dont plus des deux tiers se situent du côté suisse, plus précisément dans les deux centres économiques de La Chaux-de-Fonds et du Locle. A elles seules, ces deux villes regroupent plus d'un emploi sur deux du territoire. Du côté français, l'emploi est concentré dans les villes de Valdahon et, dans une moindre mesure, de Maïche.

Ce territoire est le plus industriel des quatre territoires de coopération. En effet, les activités industrielles représentent 36% de l'ensemble des emplois, soit deux fois plus que sur l'ensemble de l'Arc jurassien. Cette proportion est encore plus marquée côté suisse avec 42% des emplois dans l'industrie contre moins d'un emploi sur cinq sur le versant français.

Le tissu économique est particulièrement soutenu par les emplois du secteur de l'horlogerie qui représente 20% des emplois du territoire en 2019. Il s'appuie majoritairement sur de petites structures de moins de 10 emplois. Toutefois, près de 200 établissements comptent entre 50 à 250 emplois. Le côté français affiche un profil plus tertiaire avec 6 emplois sur 10 dans les services et le commerce. L'agriculture est également mieux représentée avec 8% des emplois (production laitière) contre 4% dans la partie suisse.

Le nombre d'emplois est stable dans ce territoire entre 2013 et 2019 alors qu'il progresse de +0,7% par an dans l'Arc jurassien. La progression annuelle des effectifs de la partie suisse (+0,1%) compense le recul enregistré sur le versant français (-0,3%). Sur cette période, deux secteurs sont les plus touchés : l'agriculture (-1,4%) et la construction (-1%).

Pertes d'emplois côté français, gain côté suisse

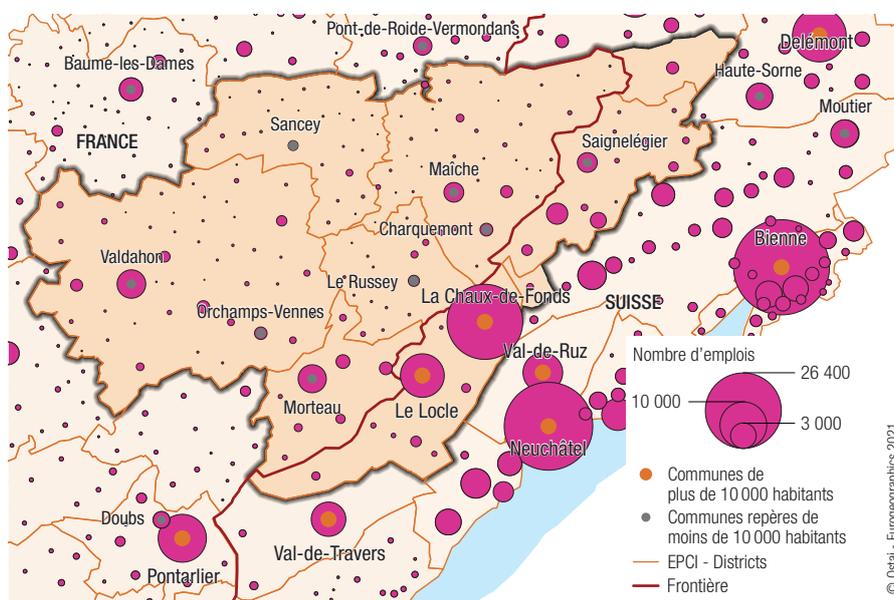
Nombre d'emplois et évolution par secteur économique, 2013-2019

	Partie française		Partie suisse		Total	
	Effectif 2019	Evolution annuelle moyenne, en % 2013-2019	Effectif 2019	Evolution annuelle moyenne, en % 2013-2019	Effectif 2019	Evolution annuelle moyenne, en % 2013-2019
Agriculture	1 869	-2,2	1 931	-0,5	3 800	-1,4
Industrie	5 383	+0,8	18 622	-0,3	24 005	-0,1
Construction	1 742	-2,4	1 824	+0,5	3 566	-1,0
Commerce	2 581	-0,6	3 612	+0,0	6 193	-0,2
Services	11 134	+0,1	18 398	+0,5	29 532	+0,3
Total	22 709	-0,3	44 387	+0,1	67 096	-0,0

Sources : Insee, Recensements de la population 2013 et 2019, exploitation complémentaire; OFS, Statistique structurelle des entreprises 2013 et 2019.

Plus d'un emploi sur deux est localisé à La Chaux-de-Fonds

Nombre d'emplois par commune, 2019



Sources : Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire. OFS, Statistique structurelle des entreprises 2019.

Frontaliers : une grande majorité des travailleurs frontaliers actifs dans la partie suisse du territoire

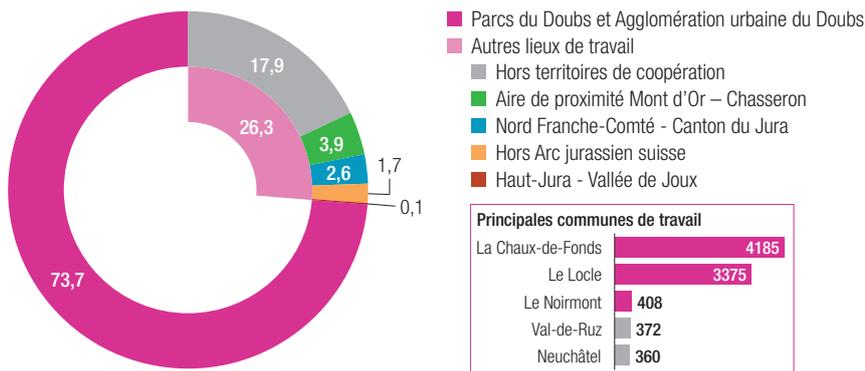
Dans la partie française du territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs, un actif sur trois traverse la frontière pour aller travailler dans la partie suisse. C'est le territoire qui fournit le plus de main-d'œuvre à la partie suisse : 12 000, soit 33% du total des frontaliers de l'Arc jurassien résident dans ce territoire. Depuis 2013, leur nombre progresse de +1,7% par an, moins rapidement qu'en moyenne dans les autres territoires de coopération (+2,7%). Les frontaliers de ce territoire résident essentiellement dans les communes proches de la frontière, notamment à Morteau et à Villers-le-Lac d'où partent les flux les plus importants. Les destinations suisses de travail se concentrent sur Le Locle et La Chaux-de-Fonds, dont les activités de l'horlogerie attirent toujours de nombreux actifs.

Quelques flux de frontaliers se dirigent plus loin, notamment à Neuchâtel.

Sur les 12 000 travailleurs frontaliers qui résident dans la partie française du territoire, 74% travaillent dans la partie suisse de ce territoire, 18% travaillent dans l'Arc jurassien suisse hors des territoires de coopération. Une faible partie des frontaliers (2%)

Près d'un frontalier sur cinq travaille hors territoires coopération

Lieux de travail des frontaliers habitant dans la partie française du territoire, 2019



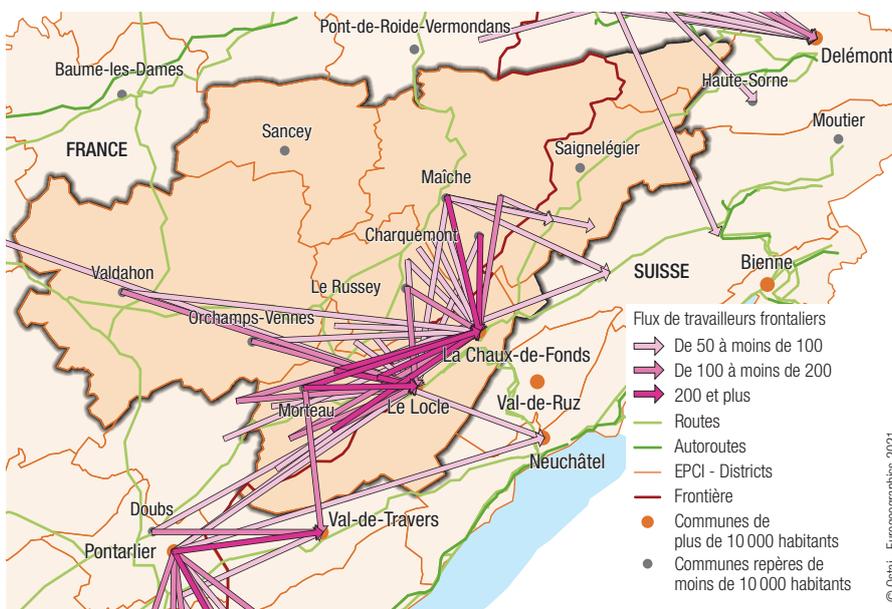
Principales communes de travail	
La Chaux-de-Fonds	4185
Le Locle	3375
Le Noirmont	408
Val-de-Ruz	372
Neuchâtel	360

Note de lecture : 73,7% des travailleurs frontaliers résidant dans la partie française du territoire des Parcs du Doubs et Agglomération urbaine du Doubs travaillent dans la partie suisse de ce territoire, tandis que 17,9% travaillent hors territoires de coopération et 3,9% dans l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron.

Sources: Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

Les lieux de résidence et de travail restent relativement proches

Flux des travailleurs frontaliers de commune française à commune suisse (>50), 2019



Source: Insee, Recensement de la population 2019, exploitation complémentaire.

quittent complètement le périmètre de l'Arc jurassien pour aller travailler. De ce fait, les échanges avec les autres territoires de coopération restent peu nombreux, moins de 7%, principalement vers la partie suisse du territoire voisin, celui de l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron.

Il en résulte des temps de trajet pour les actifs frontaliers qui sont les plus courts des territoires de l'Arc jurassien français. Un travailleur frontalier résidant dans la partie française du territoire est séparé de son lieu de travail de seulement 32 km en moyenne, qu'il parcourt en 36 minutes en moyenne. Lorsqu'il habite la communauté de communes de Morteau cette durée n'est plus que de 28 minutes.

Les revenus issus de l'emploi frontalier ont une grande importance dans la partie française du territoire. En effet, près de deux ménages sur cinq en bénéficient et ils constituent alors 80% de leurs revenus déclarés pour l'essentiel sous forme de salaires. Au total, la part de revenus étrangers dans le revenu déclaré de l'ensemble des ménages approche les 46%. Ce niveau très élevé n'est dépassé que dans le territoire de l'Aire de proximité Mont d'Or - Chasseron.

Un effectif en hausse annuelle de 2,5% depuis 2019

Selon la statistique des frontaliers établie par l'Office fédéral de la statistique, la partie suisse de ce territoire offre un emploi à 10 500 frontaliers au 3^e trimestre 2022. Cette main-d'œuvre frontalière occupe (23,7%) des emplois suisses de ce territoire. Entre 2019 et 2022, les effectifs de frontaliers progressent de +2,5% chaque année.

Le périmètre d'étude de l'Arc jurassien se compose de quatre territoires de coopération à cheval sur la France et la Suisse et d'une zone élargie autour de ces territoires. L'Arc jurassien, partie française, est composée de 24 EPCI répartis sur une grande partie du Doubs, du Territoire de Belfort, et du département du Jura, et auxquelles s'ajoute la CC du Pays d'Héricourt. L'Arc jurassien, partie suisse, couvre les cantons de Neuchâtel, du Jura, de Vaud (sans les districts d'Aigle, Broye-Vully, Lavaux-Oron et la Riviera-Pays-d'Enhaut), ainsi que la partie nord du canton de Berne (Arrondissements administratifs du Jura bernois et de Bienne). L'expression « hors territoires de coopération » désigne la zone élargie de l'Arc jurassien qui ne fait pas partie des quatre territoires de coopération. Cette partie intègre des agglomérations importantes telles que Lausanne, Besançon, Bienne ou encore Neuchâtel.



Responsables de la publication :
Gérard Geiser, chef du Service de statistique, Neuchâtel
Bertrand Kauffmann, directeur de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

Rédaction :
Noredidine Hmamda, Service de statistique, Neuchâtel
Nicolas Bourgain, Caroline Desnoyers, Jérôme Mathias
Insee Bourgogne-Franche-Comté

Edition Décembre 2022
Suisse © OSTAJ - France © OSTAJ-Insee

arcjurassien.org
coopération franco-suisse

ine.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL
SERVICE DE STATISTIQUE

Insee
Mesurer pour comprendre
Bourgogne-Franche-Comté

STATISTIQUE VAUD
Département des finances
et de l'agriculture (DFA)

CONTACTS

Service de statistique
Rue du Château 19
2001 Neuchâtel
Tél. : +41 32 889 44 09
ostaj@ne.ch

Insee Bourgogne-Franche-Comté
5, voie Gisèle Halimi - BP 11997
25020 Besançon Cedex
Tél. : +33 3 39 59 69 00
dr25-ostaj@insee.fr